

150
élus

120
membres
associés

10000
collaborateurs

Pour répondre aux besoins de
notre filière artisanale qui représente **33%** de l'économie régionale

Organisation des premiers séminaires de cohésion pour la CMA :
une volonté du Président Mazette et des élus

2022

Séminaire élus

Près de 100 élus présents
Construction du projet de mandature en
cohérence avec les programmes d'actions :

- les axes du COP
- la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- le Réseau CMA France

2023

Convention collaborateurs

Près de 900 agents ainsi que les élus
membres du Bureau de la CMA
Provence-Alpes-Côte d'Azur réunis pour
renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe.

Une journée inédite, placée sous le
signe du partage et de la proximité
entre les différents services afin de
renforcer la motivation de tous, et de
valoriser l'engagement quotidien des
collaborateurs pour venir en aide aux
entreprises artisanales.

Une mandature avec une ambition forte, celle du collectif, et des valeurs partagées pour porter l'artisanat toujours plus haut et qui s'inscrit :

- Dans un contexte national et international perturbé par plusieurs crises
- Avec une conjoncture économique difficile pour les TPE
- Une baisse tendancielle des ressources des Chambres de Métiers et de l'Artisanat
- Une perte de certaines missions régaliennes
- Une transformation en profondeur des pratiques du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Dans ce contexte de changement et au regard de tous les défis que notre CMA souhaite relever, le **Président Mazette et les élus**, ont voulu disposer d'un diagnostic général sur la situation de l'établissement afin de sécuriser la feuille de route qu'ils se sont fixés pour les années à venir :

- avoir une vue d'ensemble de nos forces et nos faiblesses dans :
 - les modes de fonctionnement
 - l'organisation
 - la situation financière, juridique et sociale
- identifier les actions prioritaires à conduire
- mettre à disposition du Président de région et des élus tous les outils de pilotages et reporting utiles à leur bonne information et à la conduite de leurs actions
- accompagner les équipes dans la mise en œuvre rapide des recommandations formulées
- éclairer les dirigeants de la CMA dans la définition de leur politique relative au patrimoine immobilier

GOUVERNANCE



21 Commissions territoriales Mises en place depuis janvier 2022

➤ **125** commissions réunies

➤ **Un travail de proximité pour les artisans au cœur des territoires**

Pour chaque commission grâce aux données de notre Observatoire Économique Régional

➤ **Création de « Portraits de l'Artisanat » :**

Documents qui regroupent les principaux indicateurs permettant de caractériser le tissu artisanal du territoire et sa dynamique (dénombrement d'entreprises artisanales par secteur d'activité, densité artisanale, poids dans l'économie marchande, statut juridique, ancienneté, chiffres de l'emploi...).

Un tableau de bord chronologique qui présente une vision des indicateurs sur 5 ans pour le territoire de chaque commission.

Conférence Régionale des Territoires mai 2023

Des résultats concrets : 17 partenariats déjà engagés pour un total de 606 000 €, dont :

- 300 000 € pour le financement d'**ARTIBUS**
Bus connecté de l'Artisanat
opérationnel à la rentrée 2024

En projet :

- Création d'un CFA des métiers de la céramique à Vallauris (06)

Projets déjà engagés :

Exemple : Kit terrain élus «Au plus près de mon artisan»



Professionnalisation et formation des élus

Premier cycle de formation des élus :

- 100 élus sur 10 journées
- Définir leur rôle :
ambassadeurs et sentinelles
- Augmenter leur performance dans
l'exercice de leur mandat

Premier débat d'orientations budgétaires en 2023 :

- associer les élus à la construction du
budget primitif 2024.

Définition d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) : Investir pour l'avenir, 60 millions d'euros sur plusieurs années

13 projets structurants dont :

- Travaux de rénovation des Campus de Digne et de Gap : recréer de véritables « Maisons de l'Artisanat », unités de lieu pour accueillir les artisans et former les apprentis
- Création de site : Aix-en-Provence - La Fourane (ouverture prévue en septembre 2025) : un nouvel espace dédié à la formation et à l'accueil de nos artisans
- Achat d'un terrain et d'un bâtiment pour développer le campus des Arcs (site Arcagri)
- Restructuration et développement du campus de La Seyne-sur-Mer

Simplification administrative

Priorité : réorganiser les services de la Chambre et perfectionner nos outils de gestion pour offrir un service client inégalé et des performances optimales.

- **Création de 3 directions opérationnelles au service du client**
 - Direction régionale performance et relation clients
 - Direction régionale entreprises et territoires
 - Direction régionale formation

- + Création d'une Direction Régionale des Affaires Juridiques
- + Création d'un pôle image au sein de la Direction Régionale Communication

- **Mise en place du parapheur numérique, objectifs :**
 - limiter les déplacements
 - gagner en efficacité

INFLUENCE

INSTITUTIONNELLE



Un lobbying quotidien pour positionner l'artisanat dans les grands schémas de développement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Représenter les intérêts de l'artisanat auprès des différentes instances :

- publiques
- économiques
- environnementales

Agir ensemble en faveur de la promotion de l'économie de proximité et de la défense des artisans.

Renforcer nos partenariats avec :

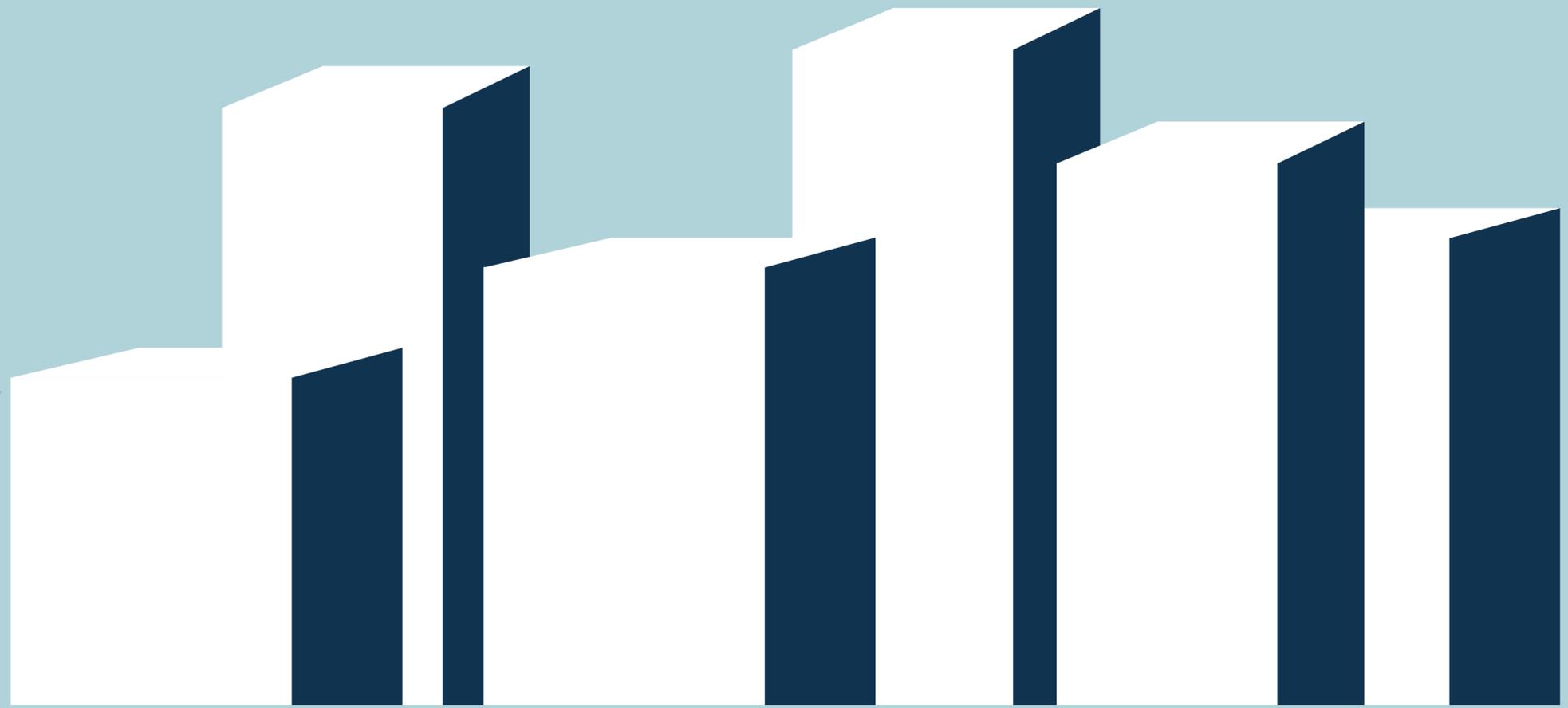
- La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les services de la Préfecture de Région
- Les collectivités territoriales (conseils départementaux, EPCI, communes)
- L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

Signature de conventions structurantes :

Établir des partenariats solides et stratégiques avec nos partenaires institutionnels pour dynamiser notre collaboration et renforcer notre impact :

- ADEME
- Banque de France
- Banque des Territoires
- CARSAT
- CCIR
- CRESS
- France Travail
- MOF
- Organisations professionnelles
- URSSAF

...



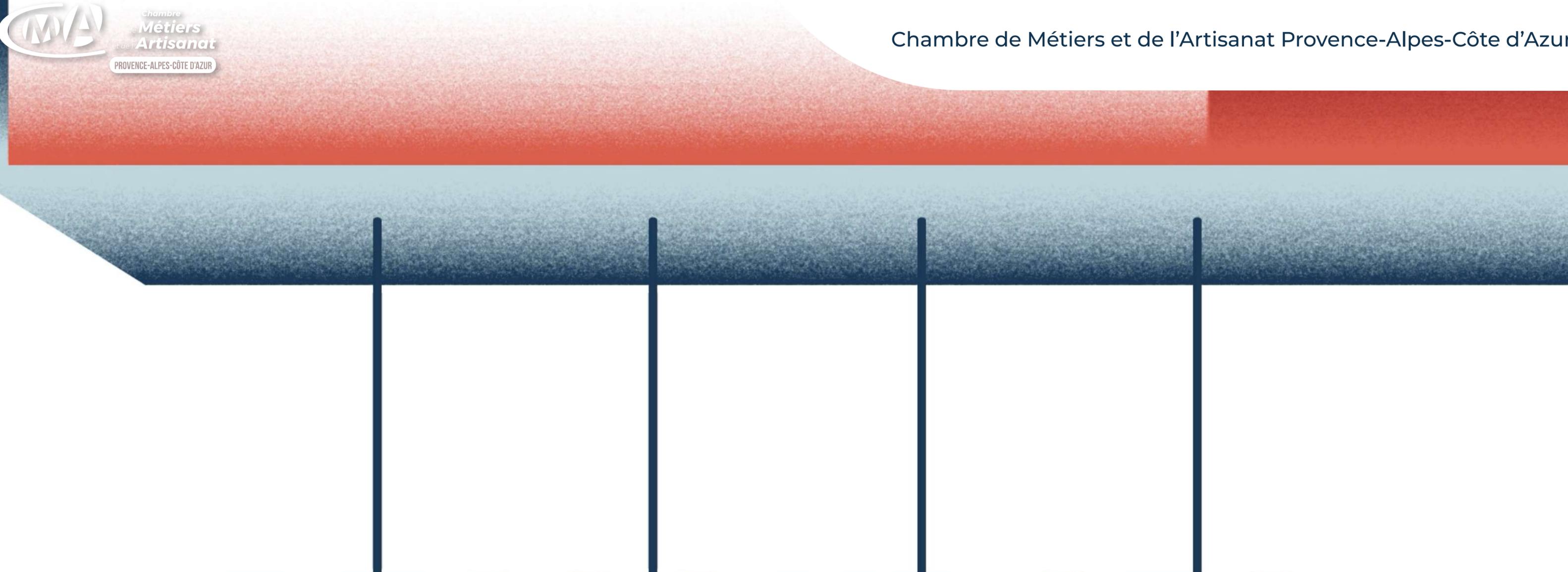
Tisser un réseau territorial solide en établissant des relations privilégiées avec les élus locaux pour une collaboration dynamique et fructueuse.

Des **élus régionaux et départementaux** de la CMA Provence-Alpes-Côte d'Azur **présents et actifs dans plus de 500 instances décisionnelles** afin de défendre les intérêts des artisans de notre région.

- Plus de 242 chartes de proximité déjà signées
- 5 conventions EPCI
- Participation systématique à tous les Salons des Maires départementaux

Dynamiser le suivi de la vitalité économique de nos entreprises grâce aux premières enquêtes de conjoncture réalisées par l'Observatoire Économique Régional, assurant ainsi une évaluation régulière et précise de notre environnement économique.

- Lancement des premières enquêtes pour mesurer régulièrement la situation de nos entreprises enquêtes rendues possibles grâce à l'Observatoire Économique Régional
- À la demande du Président systématisation d'une conférence de presse de rentrée



RESSOURCES



Une convention renouvelée et un partenariat renforcé (2022-2028)
avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
1 objectif partagé : développer, valoriser, adapter l'artisanat régional

Plus de **7,5 millions d'Euros**
d'aides globales pour l'artisanat dans notre région



Faciliter l'accès des artisans aux différents financements et favoriser le développement de leurs entreprises, notamment pour faire face aux crises, à travers des aides directes ciblées.

Signatures de conventions avec d'autres partenaires (ADEME, CMA France, Conseils Départementaux, EPCI, État, Métropoles)

+ de 10M €
obtenus depuis le début de la mandature

Gestion des crises

730 000€

Soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur aux artisans dans le cadre des aides « Gestion des crises »

Transition écologique

**Près de
1 million €**

Financements obtenus (ou en cours) auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Démarches RSE

400 000€

D'aides directes aux entreprises artisanales engagées dans le dispositif CEDRE (Contrat pour l'Emploi et le Développement Responsable des Entreprises)

Mobiliser des Fonds Européens :

+ de 2 millions d'euros
obtenus depuis janvier 2022

Financement OPCO pour l'apprentissage :

1,8 millions d'euros
d'investissements

TERRITOIRES



Assurer l'attractivité de nos territoires grâce à notre capacité à créer un environnement favorable à l'installation et au développement des artisans.

- L'artisanat est un acteur clé du développement économique local
- Moteur de la redynamisation des centres villes
- Garant du maintien de l'activité dans les territoires ruraux

Les élus présents sur le terrain pour aller à la rencontre des artisans :

- Multiplication des visites d'entreprises
- Accompagnement des artisans sur les salons nationaux et internationaux

Dynamiser et pérenniser les initiatives territoriales pour stimuler le développement durable des actions entreprises.

Mise en avant de l'artisanat local, valorisation et développement des actions et initiatives :

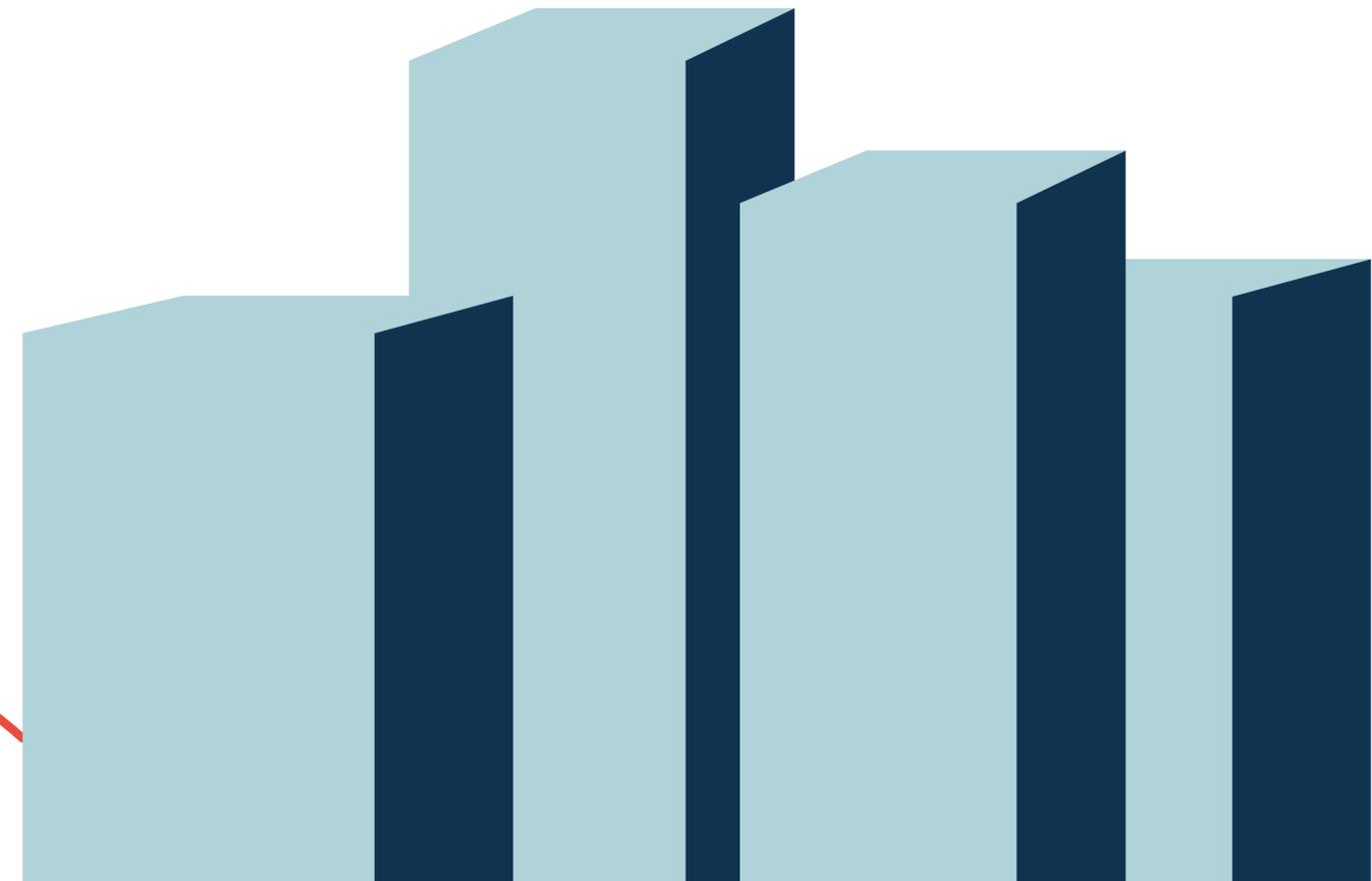
- Saveurs des Alpes du Sud (04/05)
- + de 100 marchés dans le 04/05
- + 90 artisans exposants

Route des Arts et Gourmandises :

- 120 artisans sur le 13
- En cours de régionalisation

Dynamiser la présence des artisans au cœur des villes en développant des boutiques éphémères et des espaces dédiés,

- propulser les entreprises artisanales vers plus de succès
- revitaliser les quartiers
- soutenir l'activité des centres villes



Mettre en valeur l'excellence artisanale et apporter toujours plus de visibilité, notamment :

- **Métiers d'Art**
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 2ème région Métiers d'Art de France
30 000 artisans exercent dans un métier d'art (près de 27 000 salariés)
dont 2 267 disposent de la mention Métiers d'Art
- **Participation à des salons nationaux et internationaux pour enrichir les expériences :**
Carrousel du Louvre
Made In France (MIF)
Maison et Objet
Salon de la Celle (83)
- **Organisation des Soirées de l'excellence et de l'émergence artisanale**
Sur chaque territoire
Valorisation des apprentis et des artisans
Remise des titres de Maîtres Artisans nombre de titres remis 221 depuis janvier 2022

ENTREPRISES


ENTREPRISES

Jouer la carte de la proximité en étant présent sur tous les territoires :

- 1 siège régional
- 10 agences entreprises
- 1 centre d'affaires en cours de création

Un réseau d'influence englobant :

- 380 000 Actifs
- + de 236 000 entreprises

Ensemble, nous incarnons :

- 33 % de l'économie marchande de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (hors agriculture).
- 20% du PIB

Nous avons à cœur d'être un interlocuteur constant et reconnu de l'entreprise, d'être plus proche des artisans pour mieux répondre à leurs besoins :

Mise en place de :

- Un accueil professionnel et structuré
- Création d'un centre de contacts
- 12 conseillers clientèle
- 1 numéro unique
- Plus de 60 000 appels traités en 2023
- 3 500 prestations d'information dispensées
- Une nouvelle GRC* en cours d'installation plus performante au service de la qualité de notre relation client
- Un taux de recommandation exceptionnel : 9,1/10 (artisans recommandent les services de la Chambre)

*Gestion de la Relation Client

Transition numérique

+de **4000** entreprises
accompagnées depuis
2021

37 ateliers débats

230 artisans
sensibilisés grâce au
Digital Tour en 2022

Auto Diag

Nouvel outil déployé
+ de 2100
artisans ont réalisé
leur auto diag

Entrepreneuriat

+ de 105 000
Porteurs de projets
et entreprises
artisanales informés
et accompagnés

Notre Chambre de Métiers reconnue comme pilote dynamique sur l'économie circulaire, récompensée par le Prix régional Initiatives Circulaires :

- 860 entreprises lauréates ECO DEFIS sur 250 communes
- 3 000 entreprises accompagnées dans leur transition écologique (Déclic Environnement, RENOVER +, Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique)
- 115 tonnes de déchets évités en 2023
- 3 millions d'euros économisés grâce au dispositif Répar'acteurs

Une collaboration renforcée en faveur de la promotion des métiers

 Avec les Organisations Professionnelles

Exemple : La Société Nationale des Meilleurs Ouvriers de France (MOF)

FORMATION

EMPLOI

ORIENTATION



Notre détermination : être et rester en position de n°1 de la formation sur la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

- 23 sites de formation
- 12 000 apprenants dont 6 200 apprentis accueillis dans nos 8 centres de formation
- 120 formations du CAP au BAC +5

Une réussite remarquable Un taux d'insertion élevé

- 83,11 % des apprenants ont une solution d'emploi à l'issue de leur formation

Notre promesse : une implantation territoriale renforcée pour être au plus près des apprenants et des entreprises

- Ouverture d'un nouveau centre de formation à St-Laurent-du-Var (06)
- Construction d'un nouveau site de formation à Aix-en-Provence (13)
- Lancement d'une étude de faisabilité pour un futur site de formation à Gardanne
- Ouverture d'une antenne de formation à Auriol

Notre volonté : offrir la possibilité de se former partout grâce aux outils numériques, proposer des formations 2.0

- Déploiement d'une offre de formation digitalisée
- Formations courtes digitalisées : CAP Pâtissier 2.0 (formation initiale)
- Espace innovant et immersif dédié aux métiers de la mer (FORMED)

Notre souhait : mettre en lumière l'excellence de nos apprentis en les accompagnant et en les incitant à s'inscrire à des concours prestigieux

100 apprentis reconnus sur différents concours

-  MAF
-  MOF
-  WORDSKILLS
-  ...

Notre intention : S'ouvrir à de nouveaux publics

Exemple : Ouverture des plateaux techniques de nos campus au grand public
Campus d'Avignon avec le projet à venir « Ateliers des Gourmands »

Notre ambition : Négocier de nouveaux partenariats pour élargir nos offres

Exemple : «formation personnel naviguant» avec Corsica Linea

Nos réalisations : des travaux d'amélioration pour nos centres de formations

- **Développement de nouveaux plateaux techniques**
Exemple : glacerie du Beausset
- **Acquisition de matériels innovants**
Exemples : Deffinum dans le bâtiment, matériel de simulation et immersif
- **Accessibilité et sécurité des sites**
Exemples : Avignon, Digne
- **Engagement pour la rénovation thermique**
Exemple : Les Arcs
- **Développement de nos capacités d'accueil**
Exemple : Extension de Digne et de Gap
8,2 millions d'euros
dont, 1,5 millions d'euros investis
par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Jannick Mazette

Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur

GOUVERNANCE

Gilles Dutto

INFLUENCE INSTITUTIONNELLE

Daniel Salenc

RESSOURCES

Valérie Coissieux

TERRITOIRES

Fabrice Zimmermann

ENTREPRISES

Stephan Figuière

FORMATION, EMPLOI, ORIENTATION

Roland Rolfo





Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

2021-2026

BILAN

MI-MANDAT

Jannick Magette



Chambre
de **Métiers**
et de l' **Artisanat**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR